



# Pour la reconnaissance de l'engagement des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur des enjeux environnementaux

Par **Labos 1point5**

Un collectif de personnels de la recherche, de toutes disciplines et sur tout le territoire, partageant des objectifs communs : quantifier, comprendre et réduire l'impact des activités de recherche sur l'environnement, en particulier sur le climat.

*La situation écologique actuelle est très préoccupante, voire catastrophique<sup>1</sup> : climat, biodiversité, ressources, milieux et espaces de vie sont détériorés avec une ampleur et une rapidité sans précédent, et très supérieures à ce que les écosystèmes peuvent supporter. L'enseignement supérieur et la recherche ont joué et jouent dans ce contexte un rôle crucial, en produisant et en faisant circuler des connaissances et innovations pour mesurer, comprendre, atténuer et combattre le désastre écologique, mais aussi en contribuant parfois, directement ou indirectement, à ce désastre.*

<https://labos1point5.org/>  
[contact@labos1point5.org](mailto:contact@labos1point5.org)

Depuis plusieurs décennies et de manière croissante, certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, de tous statuts, se sont emparés des enjeux écologiques : redéfinition des sujets et méthodes de recherche, création de ressources pédagogiques et acquisition de connaissances en lien avec l'enjeu environnemental, adoption de méthodes, d'outils et de pratiques plus compatibles avec la préservation écologique, par exemple. D'autres types d'actions ont aussi été engagés sur ces sujets, comme des recherches avec des professionnels de terrain et des partenariats avec le tiers secteur, la participation à des groupes de travail et de réflexion, ou des actions de médiation scientifique et de sensibilisation auprès de l'ensemble de la société.

S'emparer de ces problématiques requiert un investissement personnel important, et peut constituer un frein aux activités actuellement centrales dans l'évaluation des personnels. Ainsi, l'implication dans des groupes de réflexion ou la réorientation de ses travaux pour répondre à l'enjeu écologique nécessitent du temps, qui n'est pas consacré au travail classique. L'engagement dans une recherche plus sobre réduisant l'utilisation de ressources, par exemple en limitant les déplacements en avion, de consommables, le nombre de missions de terrain ou encore l'utilisation d'infrastructures énergivores, peut avoir des conséquences négatives sur les indicateurs d'évaluation usuels. Ceci constitue un obstacle majeur à l'implication des personnels, et, pour celles et ceux qui franchissent le pas, le prix à payer en termes de recrutement ou d'évolution de carrière est souvent lourd. Paradoxalement, l'utilisation massive de ressources et le développement de recherches néfastes pour l'environnement sont souvent évalués positivement.

Les engagements vis-à-vis des problématiques écologiques ne sont pour l'instant pas ou très peu pris en compte dans l'évaluation des personnels au sein de la plupart des organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne le recrutement des jeunes chercheuses et

chercheurs. Par exemple, les critères publiés par les sections du CoNRS ou du CNU<sup>2</sup> valorisent souvent des aspects variés, comme les collaborations industrielles, la mobilité internationale, la création d'entreprises, la médiation scientifique, ou encore l'interdisciplinarité, mais ils ne mentionnent qu'exceptionnellement la dimension écologique. Tout au plus suggèrent-ils parfois d'éviter de pénaliser les conséquences de certains choix, tels qu'un usage réduit des transports aériens.

L'implication des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les défis écologiques relève pourtant d'une nécessité absolue, identifiée comme un devoir éthique par le comité d'éthique du CNRS. Celui-ci appelle expressément « les instances chargées de l'évaluation des chercheurs et chercheuses [...] à mener une réflexion sur la manière dont elles peuvent mieux prendre en compte l'impact environnemental de la recherche dans le cadre de leur action »<sup>3</sup>.

En conséquence, il est présent éthiquement indispensable de valoriser, lors de l'évaluation des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, les activités et efforts qu'ils et elles déploient pour comprendre et combattre la crise écologique. Par ailleurs, tous les personnels, de toutes les disciplines et quel que soit leurs statuts, devraient être encouragés à réfléchir à leurs positionnements face à la problématique environnementale. Ceci concerne à la fois les moyens employés pour mener et accompagner les recherches et les enseignements, la définition des objectifs de recherche et des contenus pédagogiques, l'impact potentiel des résultats sur l'environnement, l'engagement dans les interactions avec la société, et la sensibilisation généralisée aux défis environnementaux.

Nous appelons nos collègues, membres des comités d'évaluation de concours, de recrutement, de progression de carrière, et autres, à s'impliquer pour rendre ces recommandations effectives.

## Notes

1. Voir par exemple les rapports du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais>, les travaux de l'*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (IPBES) <https://ipbes.net>, ceux du *Stockholm Resilience Centre* sur les limites planétaires <https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>, ou l'article "*Exceeding 1.5°C global warming could trigger multiple climate tipping points*", David I. Armstrong McKay, Arie Staal, Jesse F. Abrams, Ricarda Winkelmann, Boris Sakschewski, Sina Loriani, Ingo Fetzer, Sarah E. Cornell, Johan Rockström, and Timothy M. Lenton, *Science* 377:6611, 2022 <https://www.science.org/doi/abs/10.1126/science.abn7950>

2. Critères d'évaluation du CoNRS <https://www.cnrs.fr/comitenational/evaluation/CritEval.htm> et du CNU <https://conseil-national-des-universites.fr>

3. Recommandation 5 de l'avis du COMETS (comité d'éthique du CNRS) du 12 décembre 2022 <https://comite-ethique.cnrs.fr/avis-du-comets-integrer-les-enjeux-environnementaux-a-la-conduite-de-la-recherche-une-responsabilite-ethique>